



Chèque payée par le CIC à une personne qui n'était pas le destina

Par **Nana74**, le **05/04/2017** à **17:32**

Bonjour,

Présidente d'une association de personnes accidentées de la vie basée en Haute-Savoie, j'ai adressé à notre Fédération Nationale à Saint-Etienne un chèque en règlement de fournitures statutaires pour un montant de 1.600 euros.

Ce chèque n'a jamais été encaissé par le destinataire du chèque, par contre, le compte de l'association a bien été débité.

Je me suis rapprochée de la banque Laydernier à Annecy sur laquelle ce chèque a été tiré et il 'a été précisé que ce chèque avait été retiré par un client du CIC. La banque Laydernier me dit ne rien pouvoir faire de plus.

Je me suis rendue à une banque CIC d'Annecy avec tous les justificatifs en ma possession...

Là encore je n'ai rien pu obtenir...

Impossible de connaître le nom de la personne qui a indûment encaissé le chèque...

Merci de me dire ce que je dois faire et auprès de qui je dois intervenir. Enfin, qui est responsable ? J'aurai tendance dire que c'est le CIC qui a effectué un règlement à une personne qui n'était pas le destinataire du chèque...

Merci par avance de vos informations.

Jeanne DAVID

Par **morobar**, le **05/04/2017** à **17:50**

Bonjour,

Il faut demander à votre banque copie du chèque (recto) afin de connaître le bénéficiaire porté

sur l'ordre.

Vus pouvez indiquer aussi à votre banque que le destinataire conteste le paiement.